

Délibération Désignation de Membres Associés

Selon les articles R.711-3 et R.711-4 du Code de Commerce et le règlement intérieur provisoire, la CCI peut désigner des Membres associés qui sont choisis parmi les personnes détenant les compétences en matière économique de nature à concourir à la bonne exécution des missions de la CCI.

Le nombre de Membres associés ne peut excéder la moitié de celui des membres élus de la CCI. Ils sont désignés après chaque renouvellement général, sur proposition du bureau, par l'assemblée générale de la CCI lors de la séance qui suit celle de son installation.

Les Membres associés prennent part aux délibérations avec voix consultative. Ils n'entrent pas dans le calcul du quorum.

Ils peuvent être désignés pour représenter la CCI dans toutes les instances extérieures auxquelles celle-ci participe lorsqu'ils y sont expressément habilités par un mandat de représentation de l'assemblée générale ou du Président. Ils ne peuvent cependant pas siéger dans des instances ou entités extérieures dans lesquelles sont prises des décisions engageant la CCI sur plan financier, juridique ou contractuel.

Les Membres associés peuvent siéger, sans les présider, dans les commissions de la CCI autres que les commissions réglementées.

Le Président propose à l'Assemblée de désigner les Membres associés suivants :

M.	Dominique	ABREU	LE COMPTOIR IRLANDAIS	LA ROCHELLE	LR
Mme	Laurence	AUDIDIER	KPMG Avocats	LAGORD	LR
M.	Philippe	BORNE	SACRE	PERIGNY	LR
M.	Hervé	BOULARD	MERCURE	ROCHEFORT	ROAS
M.	Eric	BOUTONNE	BATI-EXPERT	COURÇON D'AUNIS	LR
M.	Henry	BREMOND		JONZAC	HS
M.	Christophe	CAVEL	LES COQUETTES	ST GEORGES D'OLERON	RMO
Mme	Aurore	CHAUSSONNIERE		LA ROCHELLE	LR
M.	Bertrand	CONSTENSOUX	ALSTOM	LA ROCHELLE	LR
M.	Manuel	COURNOT	SEMAT	LA ROCHELLE	LR
M.	Gilles	DONDAINAS	EXTRUPLAST	LA ROCHELLE	LR
M.	Jean-Pierre	DUCOL	REGAIN	LAGORD	LR
M.	Fabrice	FAURRE	IMOS	LA ROCHELLE	LR
M.	Gérard	FILOCHE	FILOCHE Gérard	ROYAN	RMO
M.	Mickael	FOUCHIER	CCA	LA ROCHELLE	LR
M.	Eric	FRAIRE	Architecte DLPG	ST SAUVEUR D'AUNIS	LR
M.	Thierry	GILLARDEAU	SELECTION GILLARDEAU	BOURCEFRANC LE CHAPUS	RMO
M.	Stéphane	GUITET	L'HEURE DU MARCHE	PERIGNY	LR
M.	Thierry	HOCQUAUX	POLE HABITAT NATUREL	ST GENIS DE SAINTONGE	HS
M.	Hervé	LE CAM	CASINO	VAUX SUR MER	RMO
M.	Bernard	LUCAS	BLC	FONTCOUVERTE	SG
M.	Yves	OBER	SNATI	ST JEAN D'Y	VS
M.	Jean-Bernard	PRUDENCIO	SIFAP	ST-SULPICE-DE- ROYAN	RMO
M.	Julien	ROBINEAU	MEDIATIM PROMOTION	LA ROCHELLE	LR



Mme	Charline	SAYAH	PREMIUM ROYAN AUTOMOBILES	ST GEORGES DE DIDONNE	RMO
M.	Dominique	SIRET	SUPER U	GEMOZAC	SG

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer :

CCI Charente-Maritime

DELIBERATION soumise à l'Assemblée Générale d'installation, réunie le 25 novembre 2021, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	58
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	30
Nombre de membres élus présents	46
Nombre de votants	46
Nombre de voix POUR	46
Nombre de voix CONTRE	-
Nombre d'ABSTENTIONS	-

	
Secrétaire	Président